



Janvier 2019 - n°27

www.saintsimon15.fr



Terrain multisport et structure château

Sommaire

Edito	p. 3	La vie scolaire	p. 14/15
Délibérations prises en 2018	p. 4/5	SIVU	p. 16
Les finances	p. 6/7	CABA	p. 17/18
Les réalisations 2018	p. 8/10	Etat civil	p. 19
Travaux en cours	p. 10	CCAS	p. 19/21
Quelques précisions	p. 11	Associations et clubs	p. 22/30
Projets 2019	p. 12	Vie pratique	p. 31
Notre environnement	p. 12/13		

S.A.R.L.
Pierre GAUDY

Chauffage - Sanitaire

Energies
renouvelables

Les Campagnes
15590 VELZIC

04 71 47 93 62

SARL **DJILALI** MICHEL ET FILS

COUVERTURE ■ ZINGUERIE ■ BARDAGE



Artisans couvreurs depuis 1982
Savoir-faire artisanal & service professionnel

NEUF
RÉNOVATION
ENTRETIEN
VÉLUX



LAUZE
ARDOISE
ZINC
TERRE CUITE

www.djilali.fr

33, chemin de Berthou - 15000 AURILLAC
04 71 48 89 85 © 06 07 30 71 48

euril COSTES Jean-Michel

SERRURERIE
Fermeture de bâtiment

AUTOMATISME
Porte sectionnelle
Portail
Volet roulant



Lasplagnes - 15250 Reilhac

Tél./Fax **04 71 47 22 77**

**Gérard
BARBET**

TRAVAUX PUBLICS

**NÉGOCIANT
MATÉRIAUX**

LIVRAISONS

ZA Route de Montplaisir
15250 JUSSAC

04 71 46 63 03

Sarl.PROP'NET

Entreprise de nettoyage

Le Noan Bertrand

Pour professionnels
et particuliers

27, rue Pierre Moussarie
15130 St-Simon

04 71 47 11 19

06 47 90 58 84

propnet@outlook.fr

**ENTREPRISE GÉNÉRALE
DU BÂTIMENT**

**COSTA
FERREIRA**

9, rue des Artisans
15130 SANSAC DE MARMIESSE
entreprise@costaferreira.fr

Tél. 04 71 45 52 80

Fax 04 71 45 52 89



Retrouvez-nous sur notre site internet : www.dejante-infra.com

▶ DEJANTE ÉNERGIES
SUD-OUEST
75, Avenue de la Libération
19360 MALEMORT
Tél. 05 55 92 80 10

▶ DEJANTE ÉNERGIES
AUVERGNE
11, place de la Halle
15250 NAUCELLES
Tél. 04 71 43 64 35

▶ DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT
QUERCY
Avenue Robert Destic
46400 SAINT-CERE
Tél. 05 45 38 13 70

▶ DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT
PAYS D'OC
70, rue des Agriculteurs
81000 ALBI
Tél. 05 63 76 21 00

▶ DEJANTE EAU & ENVIRONNEMENT
SUD-OUEST
75, Avenue de la Libération
19360 MALEMORT
Tél. 05 55 92 80 10

▶ DEJANTE VRD & CONSTRUCTION
SUD-OUEST
75, Avenue de la Libération
19360 MALEMORT
Tél. 05 55 92 80 10

**ENTREPRISE
FLOTTE MICHAEL**

**CARRELAGE
FAIENCE CHAPE**



8 RUE DU ROCHER
15000 AURILLAC

TÉL./FAX 04 71 48 53 57
PORT. 06 81 12 17 94

**Dominique
LAIR**

**Menuiserie
Décoration**

15130 ARPAJON/CERE

Tél. 04 71 63 53 96

Le mot du Maire

La fin de l'année 2018 aura été mouvementée au niveau national. Les revendications partiellement justifiées des gilets jaunes auront peut être eu le mérite de faire prendre conscience à nos gouvernants que la vie n'est pas la même dans les hautes sphères de l'état et les grandes métropoles que dans les départements et communautés de communes comme les nôtres. Au niveau de nos petites communes nous essayons de gérer au mieux nos finances, sans nous endetter outre mesure, sans augmenter les impôts locaux tout en maintenant les services à la population et en améliorant notre cadre de vie.

Le bon sens dont font preuve les élus de base devrait servir d'exemple aux hauts dirigeants et hauts fonctionnaires qui nous dirigent à la tête de l'état.

En 2018, le conseil municipal a pris la décision, comme depuis près de 10 ans, de ne pas augmenter les impôts.

Pour 2019 il en sera de même, car malgré la baisse des dotations de l'état, moins 80 000 € en 5 ans, nous avons pu maintenir notre niveau d'investissement à près de 500 000 € par an. Notre endettement, à 250 € par habitant, est toujours très bas comparé au déficit abyssal de l'état.

Si la situation perdure, nous pourrions continuer à maintenir la même qualité de vie à Saint-Simon.

Au fil des pages de ce saint-simonien vous allez découvrir les réalisations de 2018, et les projets pour 2019.

Avec mes collègues du conseil municipal, nous vous souhaitons une très belle année 2019 et une vie très agréable à Saint-Simon.

*Le Maire
Daniel FABRE*



Nouveaux arrivants - Janvier 2019

22 février

- Vote du compte de gestion
- Vote du compte administratif
- Affectation du résultat de fonctionnement
- Marché Maison Laffitte : validation du choix des entreprises
- Demande de subvention au titre du Contrat de Ruralité - Travaux de la Maison Laffitte
- Demande subvention au titre du FSIL 2018
- Demande de subvention au titre des amendes de police travaux Puy Mary Adret Poutchou
- Participation financière des communes aux dépenses du SIVU de la Vallée de la Jordanne
- Participation communale à la garantie prévoyance des agents : intégration d'un agent

12 avril

- Taux des taxes directes locales 2018
- Vote du budget primitif 2018
- Remplacement des lampes à vapeur de mercure tranche 4
- Convention d'exploitation d'un terrain entre la commune et M. et Mme Ribes
- Convention de servitudes avec Enedis à Mazeirac
- Acquisition des espaces et équipements communs du lotissement des consorts Veyrat
- Création d'emplois suite aux avancements de grade
- Vente du bois énergie des communs de Lestrade

12 juin

- Enfouissement du réseau téléphonique rue de l'Adret
- Avis sur l'intérêt de maintenir l'autorisation de stationner n°1 - Taxi
- Désignation d'un délégué à la commission

Travaux et Réseaux de la CABA

- Institution d'une régie de recettes - forfaits de nuitées de l'aire d'accueil festival 2018
- Tarif de l'aire d'accueil du Pontail 2018
- Révision des loyers au 1^{er} juillet
- Vente d'un terrain à la SCI de la Vallée de la Jordanne
- Adhésion à l'Agence technique départementale Cantal Ingénierie et Territoires
- Création d'emplois - augmentation de temps de travail, remplacement de départ à la retraite

13 septembre

- Aménagement Chemin de Poutchou, Rue de l'Adret et abords de la Route du Puy Mary - Choix du maître d'œuvre
- Aménagement Chemin de Poutchou, Rue de l'Adret et abords de la Route du Puy Mary - Choix de l'entreprise de travaux
- Route du Puy Mary (RD 17 en agglomération) - Travaux de la compétence du Département
- Bail emphytéotique Logisens projet d'avenant allongeant la durée de la garantie emprunt
- Ratios promus/promouvables pour les avancements de grade
- Admission en non valeur
- Vente d'un terrain à M. Henri CALMELS

20 décembre

- Approbation des modifications des statuts du SIVU de la Vallée de la Jordanne
- Régularisation vente parcelle -aménagement RD 17 entre Saint-Simon et Lestrade
- Enfouissement du réseau téléphonique rue de l'Adret - intégration imp. des Espinasses
- Enfouissement réseau téléphonique Route du Puy Mary

Délibérations prises en 2018 (suite)

- Demande de subvention LEADER pour le projet de visite numérique
- Demande de DETR 2019 pour les travaux de réhabilitation du hameau d'Oyez
- Avenant au marché de travaux de la Maison Laffitte
- Délégation du Conseil municipal au Maire et aux adjoints
- Loyer de la Maison Laffitte
- Révision des taux de cotisations des contrats groupes d'assurance pour 2019
- Gestion des gîtes de Boussac
- Révision des loyers des appartements communaux
- Révision des tarifs de cantine scolaire
- Révision des tarifs de garderie périscolaire
- Révision des tarifs de transport scolaire
- Mise en place d'une ligne de trésorerie
- Décision modificative n°1 du budget communal



SA-TPA
Société Anonyme de Travaux Publics et Agricoles
Terrassement, canalisation,
assainissement,
clôture, fosse à lisier,
travaux forestiers, transport...

Tél. 04 71 47 35 25
Fax 04 71 47 28 12
Port. N. Fayon 06 07 23 50 71
Mail : cadac.tpa@wanadoo.fr
7, rue de Las Plagnes
15250 REILHAC

MENUISERIES
Aluminium - PVC - BOIS
Fabrication et Pose
Volets roulants - Cloisons sèches



138, Avenue de Conthe
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 63 48 47
Fax 04 71 63 50 48
E-mail : mazet-menuiserie@orange.fr

Multiservices
Tous travaux du bâtiment
Petits bricolages
Espaces verts
Etc...

Jean-Luc LAVERGNE

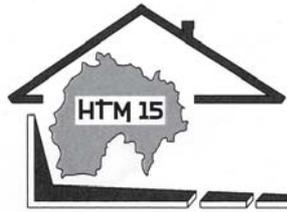
55, rue Pierre Moussarie
15130 SAINT-SIMON
Port. 06 61 01 90 95
Tél. H.R. 04 71 47 10 60



Groupama
D'OC

ASSURANCES
SERVICES BANCAIRES
ÉPARGNE

www.groupama.fr



HENRI TRAVAUX
MAÇONNERIE 15

06 85 15 00 53

10 Promenade de la Commanderie
St Jean de Dône - 15130 Saint-Simon



1, rue de Lalue
Av. du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 48 09 81
Fax 04 71 64 69 16



Section de fonctionnement

DEPENSES	PRÉVU BP	RÉALISÉ	RECETTES	PRÉVU BP	RÉALISÉ
CHARGES DE GESTION GÉNÉRALE	207 918	202 675	ATTÉNUATION DE CHARGES	13 400	14 538
Eau et assainissement	5 800	4 589	Remboursement sur rémunération (IJ, FNC)	6 000	2 274
Energie - Electricité	62 000	68 251	Remboursement charges SS et prévoyance	7 400	12 264
Carburants (service technique)	5 500	7 272			
Alimentation (cantine)	25 000	23 073	PRODUITS DES SERVICES	48 500	54 570
Fournitures d'entretien	3 500	3 463	Concessions cimetières	500	525
Fournitures petit équipement	3 000	2 094	Redevances occ. domaine public comm.	200	1 572
Vêtements de travail	500	747	Autres redevances et recettes diverses	8 000	10 066
Fournitures administratives	1 000	433	Redevances serv. à caractère social (garderie TS)	8 000	8 785
Fournitures scolaires	5 000	3 678	Redevances service périscolaire et enseignement	30 000	29 095
Autres matières et fournitures (TAP, ALAE)	1 200	975	Autres prestations de services	200	2 848
Contrat prestations de services TAP	5 000	3 985	Produits activités annexes (abonnement)	1 600	1 680
Locations mobilières	1 500	1 188			
Entretien des terrains (esp. verts)	8 000	7 960	IMPÔTS ET TAXES	524 969	536 630
Entretien réparation de bâtiments publics	8 000	8 385	Taxes foncières et habitation	403 014	403 742
Entretien réparation autres bâtiments	4 000	1 040	Attribution de compensation	29 999	29 999
Entretien, réparations voiries	4 000	3 179	Fonds péréquation ress. com. et intercomm.	21 000	30 908
Entretien, réparations réseaux	4 000	3 565	Taxes sur les pylônes électriques	66 256	66 256
Entretien matériel roulant	6 000	5 205	Taxes de séjour	400	422
Entretien autres biens mobiliers	4 500	2 687	Taxes additionnelles droits de mutation	4 300	5 303
Maintenance (contrats réseaux et matériel)	2 000	2 644			
Assurance multirisques	8 368	8 367	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS	227 482	224 196
Etudes et recherches (analyses sanitaires)	1 000	1 160	Dotation forfaitaire	150 507	150 507
Documentation générale et technique	400	150	Dotation solidarité rurale	37 668	37 668
Indemnités au trésorier	500	492	Dotation nationale de péréquation	10 042	0
Honoraires (avocat, huissier, géomètre)	4 000	1 336	Autres participation Etat	0	6 757
Divers (protection nom de domaine)	0	318	Participation autres organismes	10 200	7 912
Annonces et insertions	200	186	Etat - Compens. exonération taxes foncières	4 913	4 913
Fêtes et cérémonies	2 000	1 588	Etat - Compens. exonération taxes habitation	14 152	14 152
Imprimés (cartes vœux, tickets garderie)	800	1 130	Dotation de recensement	0	2 287
Publications (bulletin minicipal)	2 500	2 316			
Transports collectifs (scolaires, navette festival)	10 500	12 066	AUTRES PRODUITS GESTION COURANTE	65 500	56 668
Missions (déplacements agents recenseurs)	0	180	Revenus des immeubles	58 000	54 312
Frais d'affranchissement	650	1 001	Autres produits divers	7 500	2 357
Frais de télécommunications	4 500	4 269			
Concours divers (cotisations AMF, CIT, AGEDI)	2 000	2 890	PRODUITS FINANCIERS	30	27
Frais de gardiennage églises	700	600	Intérêts parts sociales CACF	30	27
Autres services extérieurs (frais scolarité, démat.)	1 300	1 266			
Taxes foncières	7 500	7 489	PRODUITS EXCEPTIONNELS	0	2 199
Autres impôts, taxes (autres organismes)	1 500	1 457	Vente de matériel (broyeur)	0	1 140
			Remboursement sinistre salle et éch. Chem. Nozeroles	0	1 059
CHARGES DE PERSONNEL	332 900	332 816			
Cotisations CNFPT et CDGFPT	3 600	3 918	RÉSULTAT FONCTION (2016) REPORTÉ	29 981	29 981
Personnel titulaire	170 000	176 190			
Personnel non titulaire	57 100	48 269	TOTAL GÉNÉRAL RECETTES	909 862	918 810
Cotisations URSSAF	46 600	47 690			
Cotisations Caisses Retraite	41 700	44 122			
Cotisations ASSEDIC	3 100	2 210			
Cotisations assurance personnel	7 750	7 403			
Cotisations autres org. Sociaux	2 050	2 050			
Médecine du Travail, pharmacie	1 000	964			
AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	92 915	91 038			
Indemnités des élus	40 000	40 183			
Cotisations retraites des élus	1 800	1 692			
Cotisation Sécurité sociale élus	280	252			
Formation suppl. CACES et AIPR	0	576			
Créances admises en non-valeur	2 500	0			
Contribution SIVU (centre de loisirs) et SDEC	31 855	31 855			
Subv. fonct. CCAS	5 000	5 000			
Subventions aux associations	11 480	11 480			
CHARGES FINANCIÈRES	11 020	10 952			
Intérêts réglés à l'échéance	10 620	10 617			
Autres (frais CB TIPI, ligne trésorerie)	400	334			
VIR. À LA SECTION INVESTISSEMENT	247 561	247 561			
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	17 548	17 548			
TOTAL GÉNÉRAL DÉPENSES	909 862	902 589			

Section investissement

DÉPENSES	BP	RECETTES	BP
Restes à réaliser 2017	204 919	Restes à réaliser 2017	98 649
Solde d'exécution section d'investissement	112 507	Virement de la section de fonctionnement	247 561
NOUVELLES DÉPENSES PRÉVUES EN 2018	631 350	NOUVELLES RECETTES PRÉVUES EN 2018	612 565
Opé. Adret Poutchou Puy Mary	358 615	Diverses recettes	316 164
- Frais d'études	14 000	- Produits des cessions d'immobilisation	2 000
- Travaux écl. public et réseaux tél.	20 000	- FCTVA	71 000
- Installation, matériel et outillage technique	324 615	- Taxe d'aménagement	5 340
Opération Maison laffitte	120 000	- Excédents de fonctionnement capitalisé	218 777
- Frais d'études	7 000	- Dépôts et cautionnements reçus	1 500
- Immeubles de rapport	113 000	- Amortissement études	3 871
Opération Berges de Rouffiac	20 000	- Amortissement travaux éclairage public	12 565
- Frais d'études	2 400	- Amortissement travaux réseaux téléphoniques	1 112
- Réseaux de voirie	17 600		
Opération Accessibilité bâtiments communaux	5 000		
- Frais d'études	1 000		
- Mairie	2 000		
- Salle polyvalente	2 000		
Autres dépenses	127 735	Subventions	155 884
- Remboursement d'emprunts	52 635	- Opérations extension du groupe scolaire	8 300
- Dépôts et cautionnements reçus (locations)	1 500	- Opération Adret Poutchou Puy Mary	60 584
- Bâtiments scolaires (insonorisation, portes cantine)	20 000	- Opération Maison Laffitte	87 000
- Matériel roulant (remorque légère)	2 000		
- Outillage de voirie (broyeur accotements)	10 000		
- Matériel informatique (mairie, école)	4 000		
- Autre matériel (sécauteur électrique)	1 600		
- Voirie Terres Blanches et mur de Beillac	36 000	Emprunt	140 517
Dépenses imprévues	10 000		
TOTAL GÉNÉRAL	958 776	TOTAL GÉNÉRAL	958 776

Rue de l'Adret et chemin de Poutchou

Le chantier qui vient de s'achever est la première phase de l'aménagement de la traverse de SAINT-SIMON qui se poursuivra au printemps 2019. Il consistait en divers aménagements dans ces deux rues transversales à la route du Puy Mary :

- reprise des réseaux d'eau potable et d'assainissement (CABA)
- réfection du réseau d'eau pluvial (Commune)
- suppression des anciennes bordures de trottoir et pose de caniveaux (Commune)
- enfouissement des réseaux secs (SDEC + Commune)
- un nouvel éclairage public (SDEC + Commune)

La chaussée a été reprise également aux abords de la mairie, à l'entrée de la rue des Terres Blanches et dans le passage vers le presbytère.

Le montant global de ces travaux s'élève à 180 000 € H.T. financés à 20 % par une subvention DETR.



Rue de l'Adret.



Chemin du Poutchou

Espace Jean-François Baduel : espace réservé... aux jeux !

Au centre bourg près de l'école, l'ancien terrain de hand et de basket a été entièrement démonté et le bitume existant recouvert d'un enrobé. Sur ce nouvel espace, deux structures distinctes ont été installées :

- un terrain multisports doté de panneaux de basket, de cages de foot et de hand, de filets de volley et de tennis ; cet équipement de dernière génération est également entouré d'une piste d'athlétisme de trois couloirs,
- une zone destinée aux 3-6 ans avec son château fort et son tourniquet.



Cet espace est ouvert à tous depuis le début de l'année ; l'objectif de la municipalité était de proposer aux jeunes, enfants, parents et nounous une zone sécurisée pour jouer et pratiquer le sport. Objectif atteint puisque le nouvel espace est pris d'assaut tous les soirs à la sortie de l'école et tous les jours pendant les vacances et les weekends !

Le coût total de ces investissements (enrobé, structures de jeux et clôtures) s'élève à 83 404 € TTC.

Les réalisations 2018 (suite)

La Maison Laffitte

Cette belle maison située dans le centre ancien de Saint-Simon a été léguée à la commune en 1989 par Monsieur Jean-Louis LAFFITTE. Elle a été entièrement rénovée afin d'accueillir en priorité de nouveaux arrivants actifs sur le territoire. Le coût de l'opération s'élève à 175 000 € T.T.C. avec une subvention de 40 000 €, au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local-Contrat de ruralité, pilotée par la CABA.



Amélioration de l'acoustique d'une salle de classe



Des coussins acoustiques suspendus et des panneaux muraux ont été posés par les agents municipaux dans la classe des CM1-CM2 afin de limiter la résonance et de baisser le niveau sonore de la pièce. Le coût de ces matériaux s'élève à 5 160 € T.T.C.

Réfection du mur de soutènement du chemin de La Laubie

Après terrassement et fouilles, le mur écroulé a été rebâti avec les pierres récupérées sur le site et assaini par un drain ; des barbacanes ont été aménagées. Le coût de cette reconstruction est de 12 000 € T.T.C.



Economies d'énergies : coupures de l'éclairage public

Dans le courant 2018, une programmation a été installée sur l'ensemble du réseau d'éclairage public afin que celui-ci s'éteigne à minuit et se rallume à 5 h du matin. Cette mesure, plutôt bien accueillie par les habitants de SAINT-SIMON, permettra, à terme, d'économiser 15 000 € d'électricité chaque année. Cet équipement d'un montant total de 8 140 € H.T., a été financé par la commune et le syndicat des Energies du Cantal pour moitié chacun.

Par ailleurs, l'opération de remplacement des lampes à vapeur de mercure par des lampes LED se poursuit : 2019 sera la cinquième et dernière année de ce programme qui contribue à ce même effort d'économie d'énergie.

Les réalisations 2018 (suite)

Travaux de protection des berges de la Jordanne à Rouffiac

La berge longeant le chemin de la Bourdette en rive gauche de la Jordanne avait été affouillée, une zone d'écroulement liée aux crues successives de la rivière était apparue, il convenait donc d'intervenir pour enrayer le phénomène.

Un dossier de déclaration de travaux en rivière au titre de la loi sur l'eau (articles L214-1 à L214-3 du Code de l'Environnement) s'avérait nécessaire. Le dossier préparé par un bureau d'études a été soumis aux services de la Direction Départementale des Territoires qui a accordé une autorisation de travaux au printemps.

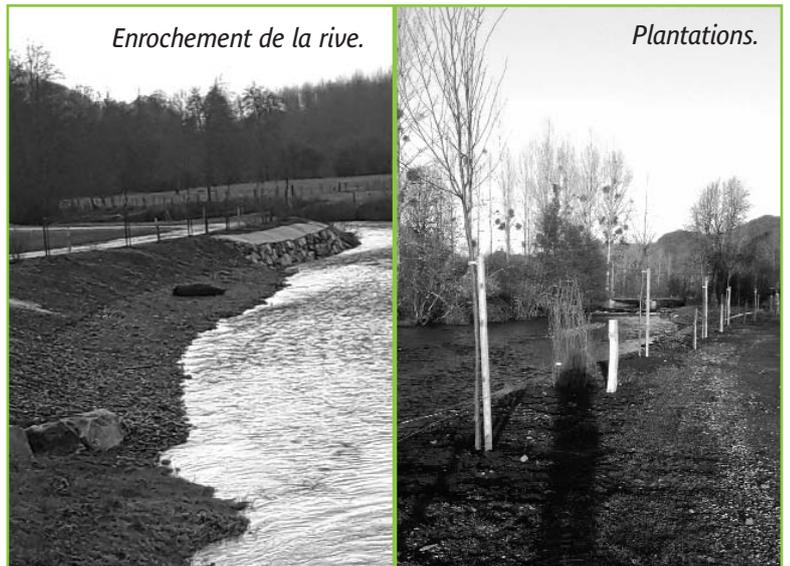
Les travaux réalisés consistent :

- D'une part en un enrochement sur une largeur de 30 m correspondant à la zone d'écroulement de berge ; de gros blocs d'une tonne et plus ont été mis en place sur une hauteur de 2 m, de la terre végétale maintenue par un filet couronne le haut de l'enrochement.
- D'autre part, un chenal de 5 à 6 m de largeur a été creusé dans le banc de graviers qui occupait le milieu du lit de la rivière déviant les courants vers les berges et provoquant les affouillements ; les matériaux enlevés (sable et gravier) ont servi à remblayer la berge sur une centaine de mètres à l'aval du pont, quelques blocs implantés juste à l'amont de cet aménagement sont destinés à dévier le courant vers l'axe de la rivière.

Ces travaux ont été mis en œuvre en septembre, les conditions étaient idéales compte tenu de l'étiage prolongé qui a sévi cet été (L'entreprise BARBET est intervenue pour ce chantier).

Une trentaine d'arbres (des aulnes ou vergnes en alternance avec des touffes de saules) ont été plantés début décembre par les employés communaux qui ont également mis en place une clôture destinée à les protéger.

Le montant global de l'opération s'élève à 17 454 € T.T.C. dont 11 268 € de travaux + les frais d'étude, entièrement financé par la commune.



Travaux en cours

Traversée de SAINT-SIMON (RD 17)

Depuis le bas de la Montée du Cardé jusqu'au rond point, la chaussée de la Route du Puy Mary va être intégralement refaite. Le réseau d'eau pluviale sera partiellement renouvelé, et les réseaux secs (électricité, éclairage public, téléphone, fibre) vont être enfouis. Les bacs de plantations vont être encastrés dans les trottoirs, entre le bas du Cardé et la Pradelle. L'abri bus sera changé.

Pour assurer la sécurité des piétons un plateau ralentisseur de 30 mètres sera installé au carrefour formé par la Route du Puy Mary, la Promenade Gerbert et la rue de l'Adret. Un autre ralentisseur de 10 mètres est prévu à proximité de l'école.

Ces aménagements sont à la charge de la commune et du Syndicat départemental des énergies du Cantal pour un montant de 205 000 € H.T., hormis l'enrobé de la chaussée qui incombe au budget du Département pour un montant de 77 000 €. Ils devraient être achevés pour juin 2019.

Travaux à Boussac

10

Le 28 mai ont commencé deux types de travaux : sous la maîtrise d'ouvrage de la CABA, le réseau d'eau potable en amiante a été remplacé pour 131 000 € H.T. ; le Syndicat des Energies du Cantal a profité de l'ouverture des tranchées pour programmer l'enfouissement des réseaux secs (électricité, éclairage public et téléphone) pour un coût de 31 470 € H.T. dont 16 620 € à la charge de la commune. En fin d'année, cette partie est restée inachevée en raison de difficultés internes rencontrées par l'une des entreprises titulaire du marché. Il est souhaitable que tout rentre dans l'ordre dès le retour des beaux jours afin que les habitants de Boussac puissent retrouver des conditions normales de circulation.

Usine LALLEMAND

Depuis bientôt deux ans les riverains de l'usine LALLEMAND subissent des nuisances olfactives et sonores importantes, à la suite de l'installation d'un évapo-concentrateur, en mars 2017. Les nombreuses interventions auprès de la direction France de Lallemand provenant de la mairie, de la DREAL, de la Préfecture et de l'Association des riverains ont permis de faire bouger les choses à partir de novembre 2017.

Depuis quelques mois, suite à des modifications apportées sur cet appareil, les odeurs se sont bien atténuées. Quant aux nuisances sonores dues aux installations frigorifiques, il semble que les tentatives d'amélioration n'aient pas apporté de résultat.

On peut souligner que des difficultés de communications avec la direction de l'usine ont largement retardé la résolution de ces problèmes. Il est à souhaiter que tout cela rentre définitivement dans l'ordre. Il faut remercier les membres de l'ADIECS (Association pour la Défense des Intérêts Environnementaux sur la Commune de Saint-Simon) pour leur ténacité et leur patience.

Une nouvelle rencontre a eu lieu à l'usine en janvier 2019 entre les différents intervenants. La direction a confirmé que 90 000 € de travaux sont prévus pour l'année 2019 dans le cadre de la réduction des nuisances olfactives et sonores.

Elus et riverains ont tous conscience que LALLEMAND est un des fleurons industriels du bassin aurillacois. Il y a près d'une centaine d'emplois sur le site de SAINT-SIMON. La cohabitation avec cette usine a toujours été paisible depuis plus de 60 ans. Il est souhaitable que cela perdure.

Pôle médical de SAINT-SIMON

Il en était question depuis quelques années : nos deux médecins, Bernard BOUSQUET à SAINT-SIMON et Philippe MAURS à SAINT-CIRGUES, vont faire valoir leur droit à la retraite, fin 2019 ou début 2020.

Frédéric MAURS, déjà installé dans la vallée, sa sœur, Catherine LONGUET et Julien MARCHADOU, tous trois médecins généralistes, vont s'installer à SAINT-SIMON près du rond-point du Pontail, à proximité des kinés et des infirmiers. Leur cabinet, dont le permis de construire a été signé le 10 janvier dernier, sera réalisé dans le courant de l'année. Les trois généralistes seront rejoints par deux spécialistes : Julie BARETS, pédiatre, habitante de SAINT-SIMON, et Michaël CHABRIER, psychiatre déjà en activité et domicilié sur notre commune.

Cette installation de cinq médecins à proximité du cabinet paramédical est une très grande chance pour notre territoire, pour la vallée et le nord d'Aurillac, à une époque où les médias parlent de déserts médicaux, de zones où les patients doivent parcourir des dizaines de kilomètres pour avoir accès aux soins. Au niveau de la municipalité, nous avons simplement favorisé ces installations en cédant le terrain à un prix modéré.

A terme, ce seront 12 professionnels de santé qui vont travailler sur le pôle médical de SAINT-SIMON.



Travaux de voirie à Oyez

Ce sera le dernier chantier de travaux de voirie d'importance de cette mandature. Nous allons procéder à la réfection des chaussées et à l'enfouissement des réseaux secs (électricité, téléphone, fibre).

L'éclairage public sera entièrement refait. Un réseau d'eau pluvial sera créé et un caniveau posé au centre de la chaussée. Ces travaux devraient débuter ce printemps. Leur coût estimatif s'élève à la somme de 163 000 € H.T. Un dossier de demande de subvention DETR va être déposé auprès de la Préfecture du Cantal.

École

Les premiers tableaux numériques installés en 2011 présentent quelques signes de défaillance, ainsi que certains ordinateurs utilisés par les enfants. Nous procéderons à une révision voire au remplacement de ces matériels si nécessaire.

La salle de classe de moyenne et grande section sera rénovée (sols et murs).



Notre environnement

Ma commune s'engage... moi aussi !



Participez à la diffusion de l'information

Vous êtes invités à participer en affichant ce message devant chez vous ! (sur votre voiture, votre boîte à lettre, votre portail...)

**réduisons
Ensemble,
les pesticides !**

- Pour soutenir et encourager la démarche de réduction d'utilisation des pesticides de la commune, notamment en acceptant davantage la présence de végétation spontanée dans la commune.
- Pour témoigner de votre volonté d'apprendre à **vous passer vous-même de pesticides** dans votre jardin...

Apprenez à jardiner au naturel !

- **Des jardinerie signataires** de la charte "Jardiner en préservant sa santé et l'environnement" vous apporteront des conseils pour jardiner au naturel. Les fiches conseil distribuées dans ces points de vente, sont aussi téléchargeables gratuitement sur le site internet : www.mieux-jardiner.fr
- **Abonnez-vous gratuitement** à la lettre d'information numérique sur le jardinage au naturel en Auvergne-Rhône-Alpes "l'Echo des jardins" (4 n° par an) rédigée par le réseau FREDON Auvergne-Rhône-Alpes. Des réponses techniques sont développées dans chaque numéro (Téléchargement des anciens numéros et abonnement sur : www.mieux-jardiner.fr).
- **www.jardiner-autrement.fr** : c'est la plateforme d'échanges et de conseils officielle à destination des jardiniers amateurs, dans le cadre du plan Ecophyto.
- ... et rapprochez-vous des associations locales de jardiniers, qui sont toujours riches de retours d'expérience !

Notre environnement (suite)

Site Natura 2000 (extrait de la "Lettre d'information du site Natura 2000" N°1 Janvier 2019)

Vallées de la Cère et de la Jordanne

La démarche du réseau Natura 2000 est une politique européenne : des sites sont désignés pour protéger des espèces et habitats d'intérêt patrimonial.

Elle privilégie la recherche collective d'une gestion équilibrée et durable des espaces qui tiennent compte des préoccupations économiques et sociales.

Ce site Natura 2000 est un site linéaire qui s'étend le long des deux rivières, la Cère et la Jordanne, sur environ 69 km de cours d'eau et à travers 14 communes et 2 intercommunalités.

Il est doté d'un document d'objectifs (DOCOB) validé en 2016 qui constitue le plan de gestion du site. Un comité de pilotage constitué d'acteurs locaux valide annuellement les orientations d'animation du site ; et le CPIE Haute Auvergne assure cette animation pour le compte de l'Etat.

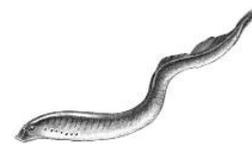
Jeux du site : 3 types de milieux forestiers en bordure de cours d'eau + 3 espèces :



La Loutre d'Europe



Le Chabot commun



La Lamproie de Planer



Animations autour de la Loutre

En 2017 et 2018, 2 animations sur la Loutre ont été effectuées autour de l'exposition « A l'eau la Loutre » : à la médiathèque de Vic-sur-Cère en novembre 2017 et la maison de site de Mandailles en août 2018.

Après un temps de présentation du site Natura 2000 et de l'écologie de la Loutre à travers l'exposition, une sortie sur les berges de la Cère ou de la Jordanne était proposée pour partir à la découverte du lieu de vie de la Loutre et rechercher des indices de sa présence.

A la découverte du milieu de vie de la loutre, Vic-sur-Cère le 25 novembre 2017.

La ripisylve

La ripisylve est la zone végétalisée de la berge qui constitue un espace de transition entre le cours d'eau et la rive. Constituée d'arbres et arbustes, elle joue de très nombreux rôles :

- **Protection des berges** contre l'érosion : stabilisation par les racines
- **Ralentissement des écoulements** : limite l'érosion, réduit les impacts des crues et favorise le rechargement des nappes
- **Epuration** : action de filtration des eaux de ruissellement des parcelles riveraines
- **Réservoir de biodiversité** : lieu de vie, de reproduction, d'alimentation ou de refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales, terrestres et aquatiques
- **Ombrage** : protection contre le réchauffement de l'eau, préservation de son oxygénation
- **Intérêt économique** : production de bois lors des coupes d'entretien
- **Effet brise-vent** : protection des parcelles agricoles

Au printemps 2019, des réunions d'information sur les droits/devoirs et bonnes pratiques de gestion de la rivière seront organisées à destination des propriétaires et exploitants dans chacune des deux vallées pour permettre au plus grand nombre de pouvoir y participer.

Les contrats Natura 2000

Un contrat Natura 2000 est un contrat passé pour une durée minimale de 5 ans entre des financeurs (Etat et fonds FEADER gérés par le Conseil Régional) et un propriétaire (ou un mandataire) d'une parcelle incluse dans un site Natura 2000. L'objectif est de financer des actions de conservation, d'entretien ou de restauration des habitats et des espèces ayant justifié la désignation du site Natura 2000. Ces actions doivent s'inscrire parmi les mesures de gestion proposées dans le document d'objectifs et le taux de financement est de 100 % (sauf pour les collectivités sur les mesures d'investissement).

Exemples d'actions éligibles pour le site :

- Restauration ou entretien de ripisylves, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles ;
- Travaux de mise en défens des berges et de fermeture ou d'aménagement d'accès ;
- Equipements pastoraux dans le cadre d'un projet de génie écologique (le long des berges pâturées soumises à un piétinement significatif) ;
- Aménagements en faveur des espèces ayant justifiées la désignation du site ;
- Restauration de la diversité physique d'un cours d'eau et de sa dynamique érosive ;
- Effacement ou aménagement des obstacles à la migration des poissons et à la libre circulation des sédiments dans le lit mineur.

Les personnes intéressées pour s'engager dans un contrat Natura 2000 sont invitées à contacter le CPIE Haute Auvergne pour être accompagnées dans le montage du dossier : CPIE de Haute Auvergne (structure animatrice) Château St Etienne 15000 AURILLAC - Tél. : 04 71 48 49 09 - Mail : cpie.haute.auvergne@wanadoo.fr

La vie scolaire

Début septembre le groupe scolaire de St-Simon a accueilli 101 enfants de la petite section au CM2 sous la direction d'Armelle PICOT. Quatre enfants de trois ans sont inscrits pour faire leur rentrée aux vacances de printemps.

Les cours sont dispensés par six enseignants, deux à la maternelle et quatre au primaire, de 8 h 30 à 11 h 30 puis de 13 h 15 à 15 h 30 le lundi, mardi, jeudi et vendredi, le mercredi matin de 8 h 30 à 11 h 30.

Une enseignante, Mlle Tracy QUINTARD, intervient sur la décharge de direction une journée par semaine dans la classe des MS-GS.



Effectifs de 2014 à 2019

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2014/2015	13	10	10	33		15	18	12	19	12	76	109
2015/2016	11	12	11	34		12	14	18	13	19	76	110
2016/2017	17	10	15	42		14	10	15	20	13	72	114
2017/2018	13	11	9	33		18	14	9	17	18	76	109
2018/2019	14	12	11	37		11	16	12	12	13	64	101

Prévisions des effectifs (sur les 2 prochaines années)

Maternelle	PS	MS	GS	Total maternelle	Primaire	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total	Total école
2019/2020	12	14	12	38		11	11	16	12	12	62	100
2021/2022	13	12	14	39		12	11	11	16	12	62	101

Personnel de l'école

- **Annie BOUSQUET**, contrat de 28 h 30 annualisé : cantinière, animatrice TAP et ménage au primaire.
- **Julie RAOUX**, contrat de 19 h annualisé en CDD : surveillance des maternelles sur le temps du repas.
- **Véronique BRUHAT**, contrat de 35 h annualisé : garderie du matin. ATSEM à la maternelle, surveillance des maternelles sur le temps des repas, animatrice TAP et ALAE.
- **Yvette TOURLAN** contrat de 30 h annualisé : garderie du matin, aide à la cantine, surveillance maternelle après le repas, nettoyage de la cantine, animatrice TAP, ménage au primaire.
- **Anne TOURRETTE** contrat de 26 h annualisé : surveillance des primaires sur le temps des repas, ménage de la maternelle, animatrice TAP, garderie et aide à la maternelle les mercredis, ménage toilettes publiques, mairie, cage d'escaliers des appartements municipaux et salle des fêtes.
- **Marie Chantal AUZOLES** contrat de 9 h annualisé en CDD : surveillance des maternelles sur le temps du repas, animatrice TAP et aide au ménage.

Depuis le mois de septembre **Marie-Pierre MATAKUALIKI**, contrat de 35 h annualisé, a rejoint l'équipe. Elle est en période de stage jusqu'en septembre 2019. Elle intervient sur le temps scolaire en maternelle, surveillance des maternelles sur le temps des repas, animatrice TAP et ALAE.

La vie scolaire (suite)

Garderie

La garderie municipale est fonctionnelle tous les jours de 7 h 30 à 8 h 30 ainsi que le mercredi de 11 h 30 à 12 h 30 pour un tarif unique de 1,50 €.

Pour le mercredi un seul ticket permet l'accès à la garderie du matin et du midi. L'inscription n'est pas obligatoire contrairement à la garderie gratuite mise en place dans le cadre des TAP de 15 h 30 à 16 h 30. Sur ces temps de garderie les enfants peuvent arriver et repartir à l'heure qu'ils souhaitent.

La garderie du soir fonctionne sous la forme d'un ALAE de 16 h 30 à 18 h 30 les lundis, mardis, jeudis et les vendredis de 15 h 30 à 18 h 30. L'inscription, obligatoire, se fait le matin auprès des enseignants.

Trois tarifs en fonction du quotient familial sont mis en place : 1,45 € ; 1,50 € ; 1,55 €

Les tickets de garderie sont en vente à la mairie.

Ramassage scolaire

Cette année 17 enfants empruntent le ramassage, sur deux circuits : 1 enfant sur le circuit de Boussac et 16 enfants sur le circuit de St-Jean de Dône-Beillac.

Le ramassage est effectué par la STAC avec un véhicule de 16 places. Un tarif forfaitaire est en place soit 32 € par trimestre pour le premier enfant, 22 € pour le deuxième et 12 € à partir du troisième enfant. Un responsable de l'enfant doit être présent à la montée et à la descente du car.

Les enfants qui souhaitent utiliser le transport scolaire pour l'année scolaire 2019-2020 devront le faire savoir auprès de la mairie avant le mois de juin 2019.

Cantine

Deux services sont mis en place. Ceci permet aux plus jeunes (CP et maternelle) d'être au calme dans le réfectoire pour commencer à manger de 11 h 30 à 12 h puis les plus grands débutent le repas.

Les denrées alimentaires sont achetées dans les deux épiceries de St-Simon et la viande est prise à la boucherie DELORT du Cap Blanc. Une pré-commande est passée aux fournisseurs un mois à l'avance et le repas est cuisiné sur place. La marchandise est apportée tous les matins entre 9 h et 9 h 30 après précision du nombre d'enfants inscrits, ceci évite le gaspillage alimentaire qui est quasi inexistant dans notre école.

Les enfants s'inscrivent le matin auprès de leurs enseignants (mis à part les maternelles pour qui les inscriptions sont demandées à la semaine sur le cahier de correspondance.)

Le menu est disponible sur le site de la commune, il est également affiché à l'école et envoyé par mail aux parents toutes les 5 semaines. Le prix facturé aux familles est de 2,70 € le repas.

La moyenne des inscrits est de 80 enfants par repas.

Temps d'Activités Périscolaires

Les Temps d'Activités Périscolaires sont organisés les lundis, mardis et jeudis de 15 h 30 à 16 h 30.

Ces activités sont gratuites pour tous les parents.

L'inscription est obligatoire : pour cela un tableau est donné aux familles trois semaines à l'avance.

Nos employés communaux ainsi qu'Annick CONTAMINE (Directrice du SIVU) sont chargés de préparer les différents ateliers et de les animer.

Cette année la municipalité finance toujours cinq intervenants extérieurs : Jordan LOUIS diplômé d'état en judo, Mme LANDE professeur de yoga, qui est intervenue de septembre à décembre, remplacée de janvier à juin par Matthieu CHAIX, diplômé d'état de volleyball, Norine LECLERC qui enseigne des danses diverses, et l'association Session Libre avec le BMX et le skate.

En moyenne 80 enfants y participent chaque jour. Elles n'ont aucun caractère obligatoire et une garderie gratuite fonctionne en parallèle pour les enfants qui ne souhaitent pas participer à l'activité proposée à son groupe.

Ces activités sont organisées de vacances à vacances.

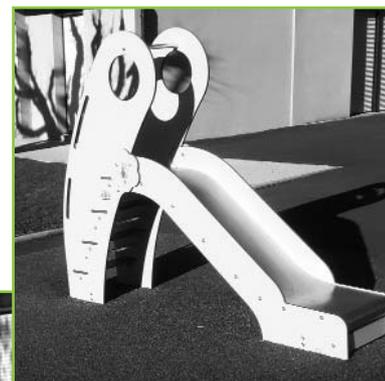
Aide aux devoirs

Suite au dernier conseil d'école, nous avons sollicité des bénévoles pour l'aide aux devoirs. Trois personnes, retraitées sur la commune, ont répondu favorablement et deux sont prêtes à intervenir pour des remplacements ponctuels.

Actuellement deux enfants sont concernés par ce dispositif. Ils sont aidés une heure par semaine. Les enfants sont orientés vers l'aide aux devoirs par les enseignants après avoir obtenu l'accord des familles. Les enseignants établissent, avec les aidants, le programme à travailler avec les enfants.

Nouvelles structures de jeux

Les structures vieillissantes de l'école ont fait place à trois nouveaux jeux : une balançoire horizontale, une passerelle et un toboggan. De quoi occuper les "récrés" !



L'accueil de loisirs Intercommunal Vallée de la Jordanne

En 2018, l'accueil de loisir intercommunal a accueilli 131 enfants issus des 5 communes de la vallée qui financent cette structure. Cela représente 1268 journées enfants sur les temps de vacances et 495 demi-journées les mercredis en période scolaire.

Les activités proposées, sportives, culturelles, environnementales et autour des loisirs créatifs sont encadrées par des animateurs permanents et occasionnels, accompagnés ponctuellement d'intervenants spécifiques.

Des sorties sont également proposées tout au long de l'année (théâtre, cinéma, musées, médiathèque, bowling, parc de jeux, piscine) et notamment l'été avec des sorties pique-nique hebdomadaires (Cantal Tour Sport, visite des ateliers des Jouets de Fanny à Velzic, parc aquatique à Argentat, animations natures à la Plantelière et aux Gorges de la Jordanne, visite du Rocher de Carlat).

Pour conclure, cette structure est un lieu où le « vivre ensemble » a toute sa place, et où l'on privilégie l'idée de prendre le temps de jouer, de faire les choses et de passer de bonnes vacances.



Contact 04 71 47 14 03
ou 06 72 89 00 89
sivomjordanne@orange.fr

Ouverture : vacances d'hiver, de Printemps, d'été et d'automne. Le mercredi en période scolaire à partir de 12h.

Relais petite enfance



Si vous souhaitez avoir des renseignements relatifs à ce métier, le relais peut vous informer et vous accompagner dans cette démarche.

Pour participer aux séances d'animation avec votre enfants de moins de 3 ans, n'hésitez pas à contacter le relais pour plus de précisions.

06 72 89 00 89

Le Relais Petite Enfance a clôturé l'année 2018 avec l'intervention d'Hélène Poussin, comédienne et lectrice, sur 4 animations du relais. Ce projet a pu se réaliser dans le cadre du dispositif « A Petit Pas » financé par le Conseil Départemental. Cette intervention a permis à l'animatrice du relais de se former autour de la lecture avec le tout petit et d'échanger autour de cette thématique avec les assistantes maternelles, notamment lors d'un temps en soirée autour d'un film « les livres c'est bon pour les bébés ». Ce projet est le démarrage d'un atelier « Bébé bouquine » qui aura lieu une fois par mois sur chaque commune sur les temps du relais. Temps où les enfants, accompagnés de leur assistante maternelle ou de leurs parents, se retrouvent pour jouer, peindre, chanter ; les lieux et dates de ces rencontres sont les suivants en période scolaire :

- St-Simon : le 1^{er} et 3^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 au centre de loisir
- Velzic : le 2^e et 4^e mardi de chaque mois de 9h à 11h à la Médiathèque
- Lascelle : le 2^e et 4^e vendredi de chaque mois de 9h30 à 11h30 à l'ancienne Mairie

Le relais est également un lieux d'échanges et de professionnalisation des assistantes maternelles.

Cette structure permet aux assistantes maternelles de s'inscrire sur des temps de formation continue. En effet, le métier d'assistantes maternelle n'est pas seulement un mode d'accueil mais aussi un métier participant à l'éducation des jeunes enfants en complément de sa famille. C'est aussi une façon d'exercer une activité professionnelle tout en conciliant sa vie personnelle.

La CABA au service des habitants de Saint-Simon

Dans le cadre de ses compétences, la Communauté d'Agglomération du Bassin d'Aurillac gère des dossiers structurants et des grands services publics du quotidien. Voici un panorama des principales actions réalisées sur votre commune, en 2018.

Eau

- 677 abonnés (dont 4 nouveaux raccordements), pour 79 636 m³ consommés (- 14,4 % par rapport à 2017)
- 46 interventions chez les particuliers (réparations avant compteur, renouvellements de compteurs équipés d'un module radio pour la relève à distance)

Assainissement

- 390 abonnés au réseau collectif (dont 0 nouveau raccordement)
- 211 foyers équipés d'un système d'assainissement non collectif (ANC)
- 5 dossiers instruits pour des systèmes d'ANC (3 permis de construire, 1 réhabilitation, 1 contrôle dans le cadre d'une vente)

Etudes / Travaux d'eau et d'assainissement

- Chemin des Espinasses, pose d'un nouveau réseau d'eau potable sous domaine public, 15 000 € HT
- Boussac, réhabilitation de réseau d'eau potable en amiante avec enfouissement des réseaux secs pour la commune, 131 000 € HT
- Rue de l'Adret, réhabilitation partielle de réseaux d'eaux potable et usées avant aménagement voirie par la commune, 27 500 € HT
- Rouffiac, déplacement conduite d'eau potable de privé en domaine public, 23 000 € HT
- St-Jean-de-Dône, déplacement conduite d'eau potable de privé en domaine public, 6 500 € HT

Chaque abonné est responsable de son compteur d'eau, de son réseau privé et du contrôle de sa consommation.

Infos, conseils : régie de l'eau, 04 71 46 86 38 / SPANC, 04 71 46 87 38 / urgence : 04 71 46 48 60.

Environnement

- 4 Points d'Apport Volontaire (emballages, journaux/magazines, verre) à Beillac, au centre commercial, à la citée Moussarie, à Saint-Jean-de-Dône + 4 autres colonnes de verre à Boussac, à Lasvergne, à Lestrade, au terrain de rugby
- colonne pour la collecte des textiles la plus proche : Cap Blanc à Aurillac
- 88 participants à l'opération « compostage individuel » (mise à disposition de composteurs en bois, accompagnement dans la démarche)

accès aux déchetteries de l'Yser (Aurillac) et des Quatre-Chemins (Naucelles) gratuit pour les particuliers

Une question sur le tri ? Consultez le site www.caba.fr ou la réglette du tri réalisée par la CABA. Service Environnement : 04 71 46 86 30.

Transports

- liaison Saint-Simon – Aurillac par la ligne G (régulière ou en Transport A la Demande)
- 15 abonnés annuels au réseau de bus domiciliés sur la commune
- 15 750 km parcourus sur l'année scolaire 2017/2018 par le ramassage scolaire, pour 18 enfants bénéficiaires

Stabus, 3 av. Gambetta à Aurillac, 04 71 48 53 00, www.stabus.fr.

Urbanisme et Habitat

- 33 autorisations d'urbanisme instruites par le service ADS (22 déclarations préalables, 7 permis de construire, 4 certificats d'urbanisme opérationnels)
- 2 dossiers enregistrés dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH – rens. SOLIHA Cantal, 04 71 48 32 00)
- élaboration du PLUi-H (en 2019, participez à l'enquête publique)

Service Urbanisme : 17 place de la Paix, 15000 Aurillac - 04 71 45 60 14 - plui@caba.fr - permanences mardi de 8h30 à 12 h et de 13h30 à 17 h, jeudi de 8h30 à 12 h, sur rdv les autres jours. Documents d'urbanisme consultables sur www.caba.fr.

Grands équipements

Médiathèque (gratuit pour les habitants de la CABA), Centre Aquatique, Stades Jean-Alric et Marie-José Pérec, Prisme, Aéroport, Epicentre, Plantelière, Boulodrome, Chaudron, Parapluie, Rocher de Carlat... : retrouvez toute l'actu des grands équipements de la CABA sur le site www.caba.fr

Tourisme

- 10 hébergements recensés par l'Office de Tourisme du Pays d'Aurillac
- 3 partenaires à l'Office de Tourisme (hôteliers, chambres d'hôtes, propriétaires de meublés...)

Contact CABA :

Siège :

3 place des Carmes - Tél. 04 71 46 86 30

Urgence Eau/Assainissement

(hors heures de bureau) : 04 71 46 48 60

www.caba.fr

Page facebook : www.facebook.com/caba.officiel

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Définir ensemble des règles communes

Lancée en 2016 par la CABA, l'élaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat) repose sur une large concertation : d'une part avec les élus et les partenaires institutionnels consultés à chaque étape du projet, et d'autre part avec les habitants, notamment au travers des registres déposés en mairie et des réunions publiques organisées en différents secteurs.



Ce nouveau document d'urbanisme a vocation à maîtriser l'étalement urbain afin de préserver notre territoire. En effet, tous les 5 à 7 ans en France, une superficie agricole équivalente à un département disparaît du fait de l'urbanisation (sur Aurillac/Arpajon, la zone urbaine s'étendait sur environ 4,5 km² en 1969, 9,7 km² en 1989, 12 km² en 2009). Face à ce constat, la Loi impose une modération de la consommation foncière, traduite via des objectifs chiffrés par le SCoT BACC : sur 2020-2030, la consommation maximale sur la CABA devra être de 220 ha pour 2 768 logements (contre 280 ha par 2 495 nouveaux logements entre 2005 et 2015).

En 2017, la CABA avait finalisé le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) qui définit les orientations retenues par les élus des 25 communes pour le développement du Bassin d'Aurillac. Pour traduire ces orientations stratégiques dans les documents réglementant l'occupation des sols, de nouveaux ateliers associant techniciens et élus communautaires et municipaux ont permis en 2018 d'établir des zonages et des Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), futurs documents de référence pour l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Zonage

Le règlement graphique, ou zonage, doit permettre aux occupations urbaines, agricoles et naturelles de cohabiter dans les meilleures conditions. Il se décline ainsi dans le futur PLUi-H :

- **Zone urbaine (U) – 9 432 hectares**
Construction possible si conforme au règlement
- **Zone à urbaniser (AU) – 251 ha**
Construction possible si conforme à l'OAP (cf. ci-après)
- **Zone agricole (A) – 24 742 ha**
Constructions agricoles seules autorisées
- **Zone naturelle et forestière (N) – 15 833 ha**
En partie inconstructible pour préserver l'environnement

Il est complété par un règlement écrit compilant l'ensemble des règles d'occupation de chaque zone.

Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Sur les zones AU (qui présentent des enjeux forts de développement) ont été définies environ 80 OAP, schémas d'aménagement qui matérialisent les grands objectifs de développement de ces zones.

Volet habitat

Fin 2018 a notamment été finalisé le volet Habitat du PLUi-H, dont les objectifs sont de répondre aux besoins en logements, d'améliorer le parc existant et de favoriser la mixité sociale. Un Programme d'Orientations et d'Actions (POA) décline les moyens à mettre en oeuvre pour atteindre ces objectifs au travers de fiches-actions.

Le document arrêté

Après le vote de l'arrêt du PLUi-H par le Conseil Communautaire, il sera soumis en 2019 à l'avis des personnes publiques associées, puis une enquête publique sera lancée. Il sera complété suite aux dernières observations, avant approbation par le Conseil Communautaire pour une entrée en vigueur en 2020. Jusqu'à cette date, les documents d'urbanisme actuels continuent de s'appliquer et les démarches sont inchangées pour les habitants. Les dossiers sont à déposer en mairie.

Plus de renseignements :

www.caba.fr/plui

Service Urbanisme, 04 71 46 86 30

Naissances (à Aurillac)

BADUEL Maël - 1^{er} mars
BORDET Alice - 14 avril
BOYER Théo, Grégory - 27 septembre
CHABRIER Philaé, Gaïa, Tara - 18 décembre
CHANCEL Lucie - 30 juillet
LAZAAR Amira - 7 juin
MAURY Aaron, Christian, Géraud - 21 octobre
MERCIER Louis - 19 juin
MONS Louis, Jean, Marie - 14 octobre
ROUME Marius, Dan, Jean - 9 février

Mariages

LAUBIE Jérôme
SOLIGNAC Christelle, Odette, Andrée - 21 avril

Pacs

BARBES Matthieu
et CHAMAGNE Marie, Brigitte, Emilie - 26 novembre
VIDAL Vincent, Jean-Louis
et SOLAQUES Marie - 10 décembre

Parrainages civils

Margaux, Anaïs PAROUTY - 9 juillet
Eléa, Clémentine PAROUTY - 9 juillet

Décès

Marie, Marinette, Antoinette BADUEL
veuve CHAUVET - 19 janvier
Claude, Hubert, Jean BERNARD - 31 juillet
Louise, Irma BLADOU
veuve DENEBOUDE - 19 février

Georges, Henri BRÉCHET - 16 mars
Etienne, Félix DELRIEU - 11 mai
Marie Géraldine BORNES
épouse BORNES - 29 mai
Alain, Géraud LAFAIRE - 20 juillet
Lucienne, Marie LAMOURE
veuve VIGUÈS - 18 mars
Paul, Marcel, Victor OLIVIER - 21 mai
Marie Jeanne Josette SENAUD - 22 mai
Christian, Georges SERONIES - 20 août

Nouveaux arrivants

- **Didier RAMBLIER et Stéphanie FRUQUIERE**,
route du Puy Mary
- **Jordan PUECH et Anaïs LEYBROS**,
rue de Mirabel
- **M. et Mme Stéphane PIGEOL**, chemin de Vergnes
- **M. et Mme Fabien LOUVRADOUX**, route de l'estive
- **Véronique JULHE et sa fille**, chemin de Vergnes
- **Karine LOURS et Romain TRAUCHESSEC**, Rouffiac
- **Mlle DEBLADIS**, Place de l'Eglise
- **Axel FABRE**, Place de l'Eglise
- **Jérôme CANUS et Jenna CLAEYSSEN**, Place de l'Eglise
- **M. et Mme LAZAAR**, Promenade Gerbert
- **Denise DAUDÉ**, Montée du Cardi
- **Aurélien MEYNARD et Joy VIALLARD**,
chemin du Ruisseau, Boussac
- **Thomas HERY et Evéa MAUTRET**,
chemin du Tour du Village, Rouffiac
- **M. et Mme DELABARRE**, Chemin des Mélicomps, Beillac
- **Nelly ESCASSUT et Jean VOLKMANN**,
rue des Terres Blanches

CCAS

Chasse aux œufs

Cette animation a connu son succès habituel auprès des plus jeunes de notre commune, une nouvelle fois réunis dans l'enclos de Bernard et Mireille MASSINI. Quelques heures avant que les cloches livrent leur trésor, c'est un temps grisâtre qui s'abattait sur Saint-Simon. Mais, comme par magie, un rayon de soleil était au rendez-vous le temps de la recherche.

Une cinquantaine d'enfants ont pu repartir avec un sachet de chocolat, grâce à un partage égalitaire effectué en fin de collecte. Deux enfants ont trouvé les œufs d'or et ont pu déguster un plus gros chocolat que les autres.



Pour 2019, nous vous donnons rendez-vous le samedi du week-end de Pâques pour reconduire cette animation.

Repas des aînés

Le samedi 8 décembre, 97 personnes se sont retrouvées à la salle des fêtes pour partager le repas de fin d'année. Comme l'an passé, ce dernier a été confectionné par M. LAFAGE, traiteur et boucher sur Aurillac.

Nous avons eu une pensée émue, lors de ce repas, pour Jojo et Mimi qui nous ont quittés cette année et qui étaient des habitués de ce repas, ainsi que pour ceux absents pour raisons de santé.

Le CCAS tient à remercier les chasseurs de St Simon qui, une fois de plus, nous ont donné gracieusement la viande. Nous remercions également les membres du comité des fêtes pour leur aide dans la décoration de la salle.





Cette année encore, les membres du CCAS ont rendu visite et offert un colis à 69 personnes âgées de plus de 80 ans, vivant à leur domicile, ainsi que 14 colis à des personnes malades ou vivant en maison de retraite ou en établissements spécialisés, qui ne peuvent pas participer au repas de fin d'année.

Autres actions du CCAS

1- L'aide aux familles

Dans le cadre de l'aide aux personnes en situation de précarité sur la commune, en 2018, nous avons aidé une famille en lui fournissant une remorque de bois de chauffage.

2- L'intervention du CLIC

Le CCAS finance également le CLIC = Centre Local d'Information et de Coordination.

C'est un lieu d'accueil, d'écoute, d'information et d'orientation à disposition des plus de 60 ans et de leur entourage.

Il a pour objectif de donner des informations et d'aider à la mise en place du maintien à domicile, de promouvoir et de coordonner les aides et services qui peuvent contribuer à améliorer les conditions de vie des plus de 60 ans. Ce service est gratuit.

Les membres du CLIC peuvent recevoir dans leurs locaux sur Aurillac mais aussi au domicile des demandeurs. N'hésitez pas à faire appel à ce service en cas de besoin.

CLIC

6 rue Eloy Chapsal - 15000 AURILLAC - 04 71 62 88 95
Accueil du public du lundi au vendredi
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Donneurs de Sang bénévoles d'Aurillac et sa région

Date de la prochaine collecte prévue en 2019 à la salle polyvalente de Saint-Simon :

• **Lundi 30 septembre** : 16 h - 19 h

Merci de votre soutien.



Les amis de Boussac

Un sort funeste s'est abattu en 2018, sur le village de Boussac par deux fois, au moment de ses principales animations festives.

La fête des voisins fut maintenue le samedi 2 juin, dans la plus grande sobriété, pour partager les différentes préparations culinaires élaborées par chacun mais aussi la peine générée par le décès, courant mai de Marie Senaud qui faisait partie de nos boute-en-train. A cette occasion, un hommage poétique lui fut rendu après une minute de silence.

Félicitations à notre boulanger, Hugues Bunout qui a pétri un excellent pain cuit dans le four banal réparé par les bons soins de la mairie.

Remercions Mesdames Riffié et Séronies pour la mise à disposition de leur prairie mais aussi Christian et Simone Lacombe toujours présents sur le terrain pour aplanir les difficultés sans oublier tous les autres participants qui se reconnaîtront.

Pour ce qui est de la fête du village prévue les 25 et 26 août suivants, elle fut annulée au dernier moment en raison du décès de Christian Séronies quelques jours plus tôt.

Souhaitons que 2019 s'éveille sous de meilleurs auspices.



F.N.A.C.A. Anciens combattants

Les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Cette année 2018, nous avons été attristés par le décès de trois de nos camarades :

- Georges BRECHET, le 15 mars
- Raymond FOUSSAT, le 9 septembre
- Pierre BOS, le 1^{er} décembre

Nous renouvelons nos condoléances à chaque famille.

Les commémorations du 19 Mars 1962 et du 8 Mai 1945 se sont bien déroulées. Pour le 11 Novembre, 100^e anniversaire de la fin de la guerre 14/18 la cérémonie au Monument a été suivie par un grand nombre de personnes. Les noms des Saint-Simoniens tombés au Champ d'Honneur ont été égrenés par les enfants de l'Ecole.

Après quoi, nous nous sommes retrouvés au Restaurant des Deux Ponts pour le repas annuel honoré de la présence d'une partie de la Municipalité.

A toutes et à tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année 2019.

Association de Défense des Intérêts Environnementaux des riverains de l'usine Lallemand

Pour toute demande d'adhésion ou d'information, une boîte mail a été mise en place : ADIECS@gmx.fr

Associations et clubs (suite)

Amicale des Parents d'Elèves

Cette année l'APE est heureuse de compter de nouveaux parents bénévoles actifs, en espérant avoir un remplaçant au poste de secrétaire actuellement occupé par Céline Gaillard (active au sein de l'association depuis plus de 10 ans).

Pour l'année 2017/2018 l'association affiche un bilan négatif dû à plusieurs facteurs ; météo, fréquentations moindre lors de manifestations, investissement pour de plus gros lots au quine, etc.

L'année démarre bien la vente de chocolat a été un succès, un grand merci aux gourmands. La belote a attiré 48 équipes, et comme chaque année de nombreux parents ont acheté les superbes créations de leurs enfants au Marché de Noël.

Planning des manifestations à venir :

Samedi 2 février : Quine

Samedi 23 mars : Carnaval

Dimanche 5 mai : Vide grenier et concours de pétanque

Samedi 29 juin : Fête de l'école

Comme chaque année, nous remercions la municipalité, les commerçants, les sponsors, les instits, les employés communaux, les artisans de la commune et ceux de l'extérieur, les associations mais aussi parents, amis et bénévoles qui nous soutiennent.

L'investissement de tous permet de financer tout au long de l'année les bus, les regroupements scolaires ou sportifs, des sorties pédagogiques, des spectacles, des intervenants (danse pour la maternelle), des cadeaux de Noël et les voyages.

Toutes nos réunions sont ouvertes à tous et une page Facebook a été créée pour tenir informés les plus connectés « APE SAINT SIMON ».

Le bureau vous souhaite une excellente année 2019 !

Les ateliers de la Jordanne

LES ATELIERS DE LA JORDANNE diversifient leurs activités et vous proposent de pratiquer différents loisirs ouverts à tous, plutôt l'après-midi (les jours et horaires sont à déterminer avec vous) : la peinture, bien sûr mais aussi la marche, la couture, les travaux manuels, des jeux de société, sorties...

Pour tous renseignements 06 32 91 37 23 ou 06 79 15 91 88

Les Ateliers de la Jordanne vous adressent leurs meilleurs vœux artistiques pour 2019.

Comité des Fêtes de Beillac



Cette année encore, la fête du village a connu son succès d'été...

Fort de 120 exposants, le vide grenier semble devenir incontournable.

Les pétanqueurs n'ont pas boudé leur plaisir, une cinquantaine de doublettes étaient au rendez-vous.

Et que dire des tripoux, du pain cuit au four à bois et des pizzas maison ? Tout a rapidement disparu.

Merci aux jeunes qui se sont mobilisés, devenus marchands ambulants le temps de cette belle journée.

Merci à la municipalité pour la sécurisation des lieux et à notre conseiller départemental qui a habillé les membres du comité aux couleurs de Cantal Auvergne.

Tout le comité vous souhaite une belle année 2019.

Association Rire Avec Anthony

L'année 2018 a permis de concrétiser deux projets pour l'association. En effet le changement de la chaise de bain ainsi que la création d'un WC à l'étage ont été effectués.

Rien n'est encore à l'étude pour l'an prochain.

Tous les membres de l'association vous remercient et vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année.



Associations et clubs (suite)

Club "Génération Mouvement" les aînés ruraux

Activités du club pour l'année 2018 :

- **10 janvier** : tirage des Rois à Saint-Simon.
- **7 février** : carnaval à Saint-Simon.
- **21 mars** : assemblée générale à Lascelle.
- **13 mai** : dégustation et vente de tripoux à Saint-Simon.
- **17 mai** : sortie à Garabit (repas sur le bateau).
- **13 juin** : sortie vers Besse (63) et le Lac Pavin.
- **6 juillet** : balade et pique-nique à Saint-Jean-de-Dône.
- **26 août** : repas à Saint-Simon.
- **4 octobre** : journée à Vézac. Les Fromageries Occitanes et le rocher de Carlat.
- **25 octobre** : concours de belote à Saint-Simon (ouvert à tous).
- **16 novembre** : repas de fin d'année à Mandailles.
- **Pendant les mois d'hiver** : jeux à Saint-Simon le mercredi.
- **Voyages de la Fédération départementale des aînés ruraux**, dont certaines personnes ont profité : la Bretagne, l'Irlande.

Les bénévoles responsables du Club apprécieraient que d'autres retraités (par solidarité) viennent les rejoindre, en particulier des personnes pratiquant l'informatique.



Renseignements auprès des responsables de Saint-Simon :

- Jacques NERVE : 06 82 41 00 16
- René JUILLARD : 04 71 47 11 39 ou 06 84 72 14 96

Composition du Bureau :

- Présidents d'honneur : Léon CAUFEYT
Marcel BALDASSO
- Président : Jacques NERVE
- Vice-Présidents : Julien LEYBROS
Léon RONGIER
- Secrétaire : René JUILLARD
- Secrétaires adjoints : Julien LEYBROS
Marie-Jeanne RONGIER
- Trésorier : Etienne BESSEIROL



Comité des fêtes de Saint-Simon

Le comité des fêtes a organisé cette année, comme les précédentes, le repas gaulois ainsi que le marché de Noël.

Autour du Sully, nous avons partagé un fameux repas gaulois, avec pour distractions le jeu de quilles, la promenade dans une calèche tirée par des bœufs, et notre incontournable potion magique ! Comme la tradition l'exige, les membres du comité étaient déguisés, et nous avons passé un très bon moment entre les gaulois et les romains par Toutatis !

La décoration de la salle polyvalente pour le marché de Noël a encore été une bonne partie de plaisir avec les membres du comité ainsi que tous les bénévoles qui

nous ont bien aidés. Dès 10 h, une petite dégustation d'huîtres très appréciée, un repas très sympathique (un grand merci encore une fois à Serge), un Père Noël au rendez-vous pour tous les enfants, une tombola avec son magnifique gros ours en peluche, sans oublier tous les exposants qui nous ont régallés de gourmandises et d'objets merveilleux.

Un grand merci à toutes les personnes qui sont intervenues cette année pour continuer ces manifestations, aux commerçants de Saint-Simon, à la mairie qui nous soutient et nous permet de faire perdurer le comité des fêtes.

Bonne et heureuse année 2019 !

Associations et clubs (suite)

Gym Saint-Simon



GYM

Cette année, l'association dépasse les 30 adhérentes avec une fréquentation de 20 à 25 personnes par cours. La cotisation annuelle s'élève à 100 € pour 2 cours par semaine, le lundi et le jeudi de 19 h 30 à 20 h 30 à la salle polyvalente de Saint-Simon. Notre monitrice, Marie ONNO, est toujours aussi dynamique et nous propose des cours très variés (échauffement, renforcement musculaire, abdos, fessiers, gainage, steps, travail avec des élastiques...). Il est toujours possible de nous rejoindre en cours d'année.

YOGA

Activité nouvelle cette année à Saint-Simon. Le yoga est la pratique d'un ensemble de postures qui visent à assouplir et renforcer le corps, et d'exercices de respiration qui régulent le flux d'énergie vitale et apportent un bien-être physique et mental. Les cours se déroulent le mardi de 19 h 30 à 20 h 45 dans la salle polyvalente. Il y a environ 25 inscrites avec la participation d'une quinzaine de personnes à chaque cours. Caroline GUIBERT est une passionnée qui transmet son savoir avec rigueur, professionnalisme et dans la bonne humeur.

Pour tous renseignements :

- GYM : G.Fabre (Présidente) 06 42 12 86 81
- M. Debladis (Trésorière) 04 71 47 13 22
- C. Pradier (Secrétaire) 09 54 38 07 80
- YOGA : C. Guibert 06 84 23 93 74



Jordanne Feldenkrais



Jordanne Feldenkrais

Avec l'association JORDANNE FELDENKRAIS, Fanny et Claudine DELACHAUX donnent à Saint Simon des cours collectifs de Feldenkrais.

La méthode : « rendre l'impossible possible, le possible facile, le facile agréable, l'agréable élégant ». La méthode Feldenkrais™ porte le nom de son créateur, scientifique physicien. Elle permet à tout un chacun de découvrir ou de retrouver l'aisance, la spontanéité et la qualité des mouvements dans la vie quotidienne, la vie professionnelle, sportive et artistique.

Les cours

C'est un rendez-vous régulier, une pause détente pour apprendre à gérer douleurs, stress au quotidien.

Guidé par la voix de l'enseignant, « l'élève » explore des mouvements simples et inhabituels, sans douleur ni tension et dans la recherche d'un mouvement fluide, agréable. Il développe ainsi de nouvelles mobilités, efficaces pour les gestes du quotidien.

L'association JORDANNE FELDENKRAIS propose des cours hebdomadaires en séances collectives, cours accessibles à tous et à tout âge : lors de séquences de mouvements faciles et progressifs, parfois inhabituels, exécutés dans un climat de bien être et au rythme de chacun, vous apprendrez à :

- Bouger avec plaisir et spontanéité
- Soulager votre dos et votre nuque

- Relâcher les tensions
- Déverrouiller vos articulations
- Gérer le stress
- Améliorer la qualité de vos mouvements au quotidien

Les cours sont assurés depuis le 15 novembre 2018 tous les jeudis soirs, de 18 h 15 à 19 h 15, à la salle polyvalente de Saint Simon.

Contacts

jordanne.feldenkrais@gmail.com

Tél. 06 42 50 74 75

Tarifs

Séance découverte gratuite. Il est toujours possible de nous rejoindre à tout moment en cours d'année

- 8 € la séance
- 70 € forfait 10 séances



Associations et clubs (suite)

Jordanne Rando Loisirs

Fort de succès de la première édition des "randos bleues" en 2017 en faveur de la lutte contre le cancer colorectal dans le cadre de l'opération "Mars bleu" à l'initiative de la ligue nationale contre le cancer, l'association Jordanne Rando Loisirs a organisé le dimanche 18 mars dernier les 2^e randos bleues. Des circuits pédestres (randonnée et trail et cani rando) et VTT ont ainsi été proposés au départ du stade du Pontail.

Si la première édition avait bénéficié d'une météo clémente, ce ne fut pas le cas le 18 mars dernier et c'est sous la neige et la pluie que quelques 330 courageux sont venus verser leur contribution pour "Mars bleu".

A défaut du soleil, l'ambiance et les ravitaillements ont contribué à réchauffer les participants !

Grâce au soutien financier de nombreux sponsors, avec l'appui des associations partenaires, notamment l'UTPMA, la Dériv'chaines, les Calm d'en Douno et les amis de Boussac, et avec l'aide de la commune et des services municipaux, les frais d'organisation ont pu être maîtrisés et couverts par les subventions et le partenariat, et c'est un chèque de 2 200 euros qui a été remis au Comité départemental contre le cancer, soit l'intégralité des dons remis par les participants.

Les membres de l'association se sont également investis dans l'accueil des participants à l'UTPMA en apportant leur aide à la tenue du ravitaillement sous le tilleul en juin.

En espérant que la météo sera avec nous pour la prochaine édition, toute l'équipe est d'ores et déjà mobilisée pour préparer les troisièmes randos bleues le **dimanche 17 mars 2019** avec quelques nouveautés dans les circuits proposés. Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues !

Contacts :

Présidente : Madeleine MARSOLLIER - 04 71 63 68 02

Secrétaire : Gisèle LEROUX - 04 71 47 12 96

Trésorier : Bernard MASSINI - 04 71 43 62 03

Page Facebook : Jordanne Rando loisirs

jordannerandoloisirs@gmail.com



Associations et clubs (suite)

Las Calm d'En Douno

Étienne, Jojo, vous nous avez quittés en cette année 2018 emportant avec vous une partie de l'histoire de notre village.

Un grand vide s'est installé à St-Jean de Dône, vous nous manquez...

Personne n'arrive vraiment à croire que l'on ne vous reverra pas, tout cela semble irréel...

Et par respect pour vous, notre Président Daniel et tous les Membres de l'Association avons décidé cette année de ne pas organiser notre traditionnel méchoui.

Étienne,

Toi qui aimait tant St-Jean de Dône, ce village où tu vivais paisiblement depuis plus de 40 ans.

Tu aimais t'y promener, y cultiver ton jardin, y visiter tes voisins...

Tu laisses un grand vide et ton absence est difficile à surmonter.

Jojo,

Merci à toi pour tout ce que tu as fait pour notre Association.

Le goût du pain cuit dans notre four ne sera plus vraiment le même car c'est toujours toi qui allumais de bon matin le feu et qui s'occupais de maintenir le four à bonne température.

Ta bonne humeur et ta convivialité vont manquer à tous nos invités lors de nos prochaines manifestations !!

Tu es parti trop tôt et surtout si brutalement toi qui avais une santé de fer et qui remontais toujours le moral aux autres...

Notre village est orphelin.

Vous nous manquez au quotidien.

A Dieu les Amis... Nous ne vous oublierons jamais...



Amicale de Pétanque de Saint-Simon



La pétanque de grand-père en petit-fils chez les BADUEL.



Saint-Simon au Lac des Graves pour le Cantal Tour Sport

Le club se porte bien.

Nous avons participé à tous les championnats départementaux et territoriaux.

Après plusieurs années d'abandon, le Cantal a renoué avec le Jeu Provençal. Faute de candidat pour organiser les qualificatifs pour les secteurs 3 et 4, le club s'est investi pour s'en occuper.

Nous avons également organisé les qualificatifs triplette promotion pour les secteurs 3 et 4.

Nous remercions les bénévoles qui ont bien voulu prêter main forte.

En championnats territoriaux, on note la qualification de l'équipe de Mathilde FELGINES pour la journée des finales dans l'Allier. Mais malade, elle a été obligée de déclarer forfait.

En championnats départementaux, plusieurs équipes s'étaient qualifiées pour les journées finales. On mettra l'accent sur la participation des jeunes Alexandre DURIF et Ugo CHEVALIER. L'équipe du premier perd en 1/4 de finale contre le second. Ce dernier s'inclinera en 1/2 finale. Bravo à eux pour une première.

En championnats par équipes de clubs, l'équipe de 2^e division va s'incliner en finale contre Naucelles. La montée en 1^{ère} division leur échappe.

En Coupe du Comité féminin, créée cette année, les deux équipes de St Simon se sont affrontées en 1/2 finale comme c'est la règle. L'équipe de Gaëlle VIGNE, Vanessa FELGINES, Laëtitia MOINS, Sarah MOINS et Christiane MONS gagne et sera mise en difficulté par l'équipe de MAS-SIAC.

Avec Jean-Claude BADUEL, Maurice SOL, Didier CASTANIER et Josiane MOLES nous avons participé à la première journée du Cantal Tour Sport organisée par le Conseil Départemental : de plus en plus de jeunes ont testé notre sport. Encore un gros succès.

Associations et clubs (suite)



*Saint-Simon au masculin
en championnat par
équipe de club 2^e division.*



*Saint-Simon au féminin
en Coupe du Comité.*



Nous gardons toujours l'espoir de trouver une solution pour avoir un local adapté.

Pour 2019, nous sommes candidats pour l'organisation de qualificatifs de championnats.

Candidat pour recevoir une manche des 16^e et 8^e de la Coupe de France, la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal a accepté de nous en confier l'organisation. Cet événement qui se déroulera les 16 et 17 février 2019, ne pourra se dérouler qu'au boulodrome d'Aurillac. Nous sollicitons la municipalité pour une aide financière.

Merci encore à nos bénévoles et excellente année 2019.

Le Jordanne FC



DU RENOUVEAU AU JORDANNE FC

Après une saison 2017-18 de transition durant laquelle l'équipe dirigeante présidée par Christophe Reygnier a assuré la vivacité du club malgré l'absence d'équipe Senior, cette nouvelle saison 2018-19 semble augurer des jours meilleurs pour le club.

Le bureau co-présidé par Pierre Baduel et Marcel Labro a légèrement évolué, Danielle Couderc a pris la fonction de secrétaire, Bertrand Le Noan (Trésorier) et Thierry Leymarie (Partenariat) entre autres, œuvrent au bon fonctionnement de l'association qui a vu arriver de nouveaux dirigeants dans ses rangs.

L'important travail de recrutement effectué en 2018 a permis de reconstituer un effectif Senior suffisant basé sur des "anciens" du club, auxquels sont venus se joindre de nouveaux joueurs ainsi que des jeunes issus de la formation de l'École de Foot. Le nouveau "coach" Gérald Rongier qui revient aux sources après avoir évolué dans différents clubs du bassin Aurillacois a repris les rênes de l'équipe Senior qui évolue en division départementale D5.

L'ambition du club est de remonter les échelons afin d'évoluer au plus vite à un niveau plus honorable. L'objectif prioritaire de cette saison est bien entendu le championnat où il faudra faire preuve de sérieux tout du long, et réaliser un bon parcours en coupe serait également bénéfique à ce groupe en pleine renaissance.

Associations et clubs (suite)

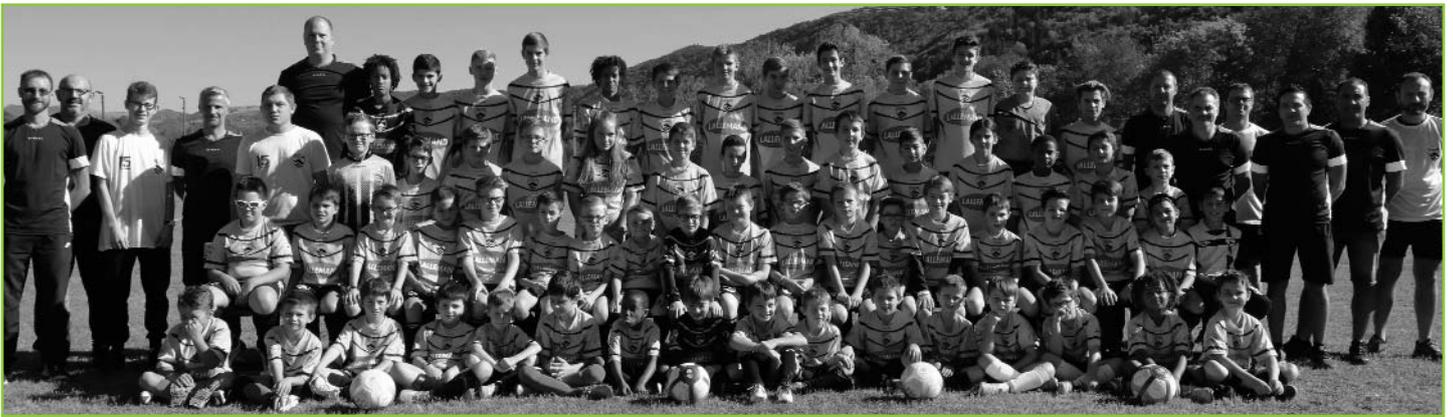
Le Jordanne FC (suite)

L'ÉCOLE DE FOOT SE PORTE BIEN

Bruno Chevalier (Responsable), ainsi que la douzaine d'éducateurs qui la compose, encadrent environ 80 jeunes licenciés répartis entre les catégories d'âge U8 à U15. De nouveaux membres ont enfilés leurs habits d'éducateurs tels que Luc Way, Pierre Astorg ou encore Mathéo Gardes pour former les jeunes joueurs aux côtés d'éducateurs déjà présents.

Pour les équipes U9 & U11 "Foot Animation", les entrainements ont lieu les mercredis et vendredis avec des confrontations les samedis avec d'autres clubs sous forme de plateaux. Les équipes U13 & U15 sont quant à elles engagées dans des championnats départementaux où elles ont toutes deux figuré en haut du classement et évolueront en divisions supérieures pour la suite de la saison.

La hausse des effectifs alliée à une atmosphère familiale sont preuves de la bonne santé de l'École de Foot depuis plusieurs années, et les "petits hommes verts" auront à cœur de le démontrer durant la suite de la saison sur les pelouses cantaliennes et hors département.



AUTOUR DES TERRAINS

Les différentes manifestations organisées en 2018 (Tripes, Moules/Frites, Repas Transhumance, Soirée Halloween, Bourse de Noël) ont connu un bel engouement, ce qui souligne la bonne dynamique du club et de ses dirigeants. Les jeunes licenciés, après les maillots la saison précédente se sont vu récemment doter de nouveaux sweats qu'ils portent avec fierté.

Jordanne FC tient à remercier les communes de St Simon et Velzic, les sièges du club "Auberge des 2 Ponts" et "Momon Fabre" ainsi que ses partenaires, sponsors et supporters qui contribuent à la vie du club.

L'ensemble du Jordanne FC vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Page Facebook

facebook

Infos
& renseignements

06 30 74 75 68

06 87 33 96 15

Racing Club Saint-Simon

NOUVEAU CHALLENGE POUR LES RUGBYMEN DU RACING CLUB SAINT SIMON



La Fédération Française de rugby a mis en place une nouvelle organisation avec la suppression des comités territoriaux qui sont désormais remplacés par les ligues. Le club de la vallée de la Jordanne après avoir évolué depuis sa création en 1979 dans le comité du Limousin est désormais rattaché à la ligue Auvergne Rhône Alpes qui est calquée sur la grande région administrative. Aussi c'est un nouveau challenge qui démarre avec la découverte de nouveaux clubs et d'un championnat différent. Si cette nouvelle organisation est attractive et motivante pour les dirigeants et joueurs, il est évident qu'elle va apporter des nouvelles contraintes et notamment des déplacements beaucoup plus importants.

Associations et clubs (suite)

Racing Club Saint-Simon (suite)

LES BONS RÉSULTATS DES SENIORS.

Après avoir conclu une dernière saison plus que satisfaisante en honneur Limousin en disputant une nouvelle finale à Brive (défaite contre Argentat), les « Blacks » ont ensuite dominé Villefranche du Queyran en 32^e de finale du championnat de France. L'aventure s'est terminée contre le club Haut Garonnais de Léguevin sur le stade Carmaux en 16^e. Cette saison le groupe senior coaché par Géraud Seyrolle, Jérôme Beffrieu, Thomas Fargues et Yann Lavaurs s'est bien adapté à la nouvelle compétition. L'équipe fanion est toujours en course pour accrocher une des 4 premières places qualificatives à la lutte avec Moulins, Brioude, Cusset et Bort. L'équipe B joue les premiers rôles à la seconde place de la poule juste derrière le leader Clermont la Plaine.

LA DYNAMIQUE DES FÉMININES.

Avec un effectif en forte progression, 27 licenciées seniors, les « Blacks Simonnes » entraînées par David Rouchouze et Patrick Aussoleil effectuent un excellent début de saison et espèrent se qualifier pour les phases finales dans une poule composée de clubs du Puy de Dôme, de la Haute Loire et de l'Allier. Les cadettes poursuivent leur apprentissage au sein de l'entente St Simon-St Paul.

LA FORMATION RESTE PRIORITAIRE.

L'école de rugby du Racing Club labélisée FFR accueille les enfants de 5 à 14 ans, les entraînements sont assurés par des éducateurs diplômés qui prônent le jeu de passes et d'évitement dans une ambiance familiale. **Pour tout renseignement contact Eric Raoux : 06 38 16 72 71.**

LES CADETS INVAINCUS.

Auteurs d'un excellent début de saison le groupe cadet managé par Franck Sabas, Géraud Maury, Patrice Falies et Stéphane Pigeol occupe la place de leader dans la poule 3 de la ligue AURA.

AGENDA DES MANIFESTATIONS 2019

Samedi 26 janvier : concours de belote organisé par l'amicale des joueurs.

Samedi 30 mars : Quine du club.

Samedi 1^{er} juin : Tournoi des « Ptit's Blacks ».

Samedi 22 juin : Tournoi Touch Rugby.

Samedi 27 et dimanche 28 juillet : Fête du rugby.

Dimanche 8 septembre : Trail tout de la Jordanne.



Le Racing Club Saint Simon remercie ses partenaires pour leur soutien efficace et ses fidèles supporters, et tient à mettre en avant les nombreux bénévoles qui s'investissent sans compter pour que le club continue son aventure.

Les présidents Michel Djilali et Pierre Salles et l'ensemble du club vous présentent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.



SECRETARIAT DE MAIRIE

Tél. 04 71 47 10 10

Mairie - 6 place de l'Eglise - 15130 SAINT-SIMON
mairiestsimon@wanadoo.fr
<http://www.saintsimon15.fr/>

Secrétaires de mairie :

Florence PRAT - Damien BELAIGUES

Horaires d'ouverture :

Lundi : 13 h 00 à 16 h 30
Mardi : 8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30
Mercredi : 8 h 30 à 12 h 30 13 h 30 à 16 h 30
Jeudi : 8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30
Vendredi : 8 h 30 à 12 h 00 13 h 00 à 16 h 30
Samedi : 9 h 00 à 12 h 00 en semaines paires

ECOLE de SAINT-SIMON

Tél. 04 71 47 12 28

Place de la Pradelle - 15130 SAINT-SIMON

Directrice : Mme Armelle PICOT

Enseignants : PS1, PS2 et MS : Valérie MEYROUX
MS et GS : Armelle PICOT déchargée
par Tracy QUINTARD
GS et CP : Béatrice FAURE
CE1 : Laurence WEIS
CE2 et CM1 : Magalie DEGOU
CM1 et CM2 : Claude BOUCHET

Horaires scolaires :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 - 11 h 30
13 h 15 - 15 h 30
Mercredi : 8 h 30 - 11 h 30

PERMANENCE DU MAIRE ET DES ADJOINTS :

Daniel FABRE, Maire
Jean-Pierre FAGES, adjoint
Nathalie GARDES, adjoint
Serge LE NOAN, adjoint

Chaque samedi : de 10 h à 12 h et sur rendez-vous

SERVICES TECHNIQUES

Régis BEZY - Jean-Louis LAVEISSIERE
Laurent OUBBATI - Hervé MILY

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES

Communauté d'Agglomération - Tél. 04 71 46 86 30

1 collecte / semaine : le mardi, excepté le plateau de Saint-Jean-de-Dône, le vendredi

2 collectes / semaine en juillet et août

SERVICES PERISCOLAIRES

(Tarifs applicables au 1^{er} janvier 2019)

Tél. 04 71 47 14 32

Marie AUZOLES - Annie BOUSQUET
Véronique BRUHAT - Marie-Pierre MATAKUALIKI
Julie RAOUX - Yvette TOURLAN - Anne TOURRETTE

CANTINE : tarif des repas 2,70 €

GARDERIE : de 7 h 30 à 8 h 30

ALAE (Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole) :
de 16 h 30 à 18 h 30
sauf vendredi de 15 h 30 à 18 h 30

Tarifs (forfaits) : Matin 1,50 €

QF < 723 € : 1,45 €

QF entre 724 et 1046 € : 1,50 €

QF > 1047 € : 1,55 €

TAP (Temps d'Activité Périscolaires) : gratuits - lundi,
mardi et jeudi de 15 h 30 à 16 h 30

TRANSPORT SCOLAIRE assuré par la STAC :

Forfait au trimestre : - 1^{er} enfant : 32 €

- 2^e enfant : 22 €

- A partir du 3^e enfant : 12 €

RAMASSAGE DES OBJETS METALLIQUES

Ramassage des ferrailles uniquement (objets métalliques, appareils ménagers hors d'usage). **Tout dépôt non conforme ne sera pas ramassé.**

Dates à retenir pour l'année 2019 :

mardi 2 avril - mardi 2 octobre

Merci de s'inscrire en mairie au plus tard la veille

DEUX DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES

Yser (Aurillac) et Quatre-Chemins (Naucelles)
du lundi au samedi de 8 h 30 à 18 h 30

RAPPEL DÉCHETS VERTS

En raison de la réglementation, les déchets verts doivent être déposés dans les déchetteries de l'Yser et des Quatre Chemins. **Le brûlage est interdit dans les jardins des particuliers.**



**David
FERREIRA**

*Mètreur - Economiste - Coordinateur
Coordonnateur en Matière de Sécurité
et de Protection de la Santé*

183 Avenue du Général Leclerc
15000 AURILLAC
Tél. 04 71 64 11 38 - Fax 04 71 48 41 89
Port. 06 74 49 15 60

sarl
**ROQUES Gilbert
MENUISERIE
POSE**



9 rue de Baradel
15000 AURILLAC

04 71 64 12 78

 **SOL 15000**

**SOLS PVC
MOQUETTES
SOLS STRATIFIÉS
PARQUETS
LINOLEUM
CAOUTCHOUC**

9 rue Félix Daguerra
15000 AURILLAC
04 71 64 11 88

 **DEL PON**
S.A.S.

**Cloisons sèches
Faux-Plafonds
Peintures
Isolation par l'extérieur
Ravalement de façades**

5, avenue du Garric
15000 AURILLAC
Tél : 04 71 46 32 03
accueil@delpont.fr

 **COLAS**

**Rhône-Alpes
Auvergne**
La route avance

Centre d'Aurillac
11, avenue du Garric
ZAC de Baradel - BP 237
15002 AURILLAC Cedex
Tél. 04 71 45 63 80



 **auvergne COLLECTIVITÉS**
Solutions d'hygiène



**Solutions
d'hygiène
depuis
1974 !**

 **Nilfisk**
trusted since 1906

 **SaniVap**
Le Professionnel de la Vapeur

 **Hyglal**
L'hygiène - la vie

auvergne COLLECTIVITÉS
ZAC d'Esban - 15130 YTRAC
0471451265 - vente@auvergnecollectivites.fr

CR concept
Créateur d'ambiance
Cuisine - Bains
Dressing - Rangement



Aurillac (face au Gravier)
04 71 47 87 44
cr-concept@orange.fr



PYRAM


OVAL'COLLECTIVITÉS

AMÉNAGEMENTS :
Terrains Multisports / Aires de jeux



Joël MOLENAT - Philippe ST ANDRE
20, avenue de la République
63100 CLERMONT-FERRAND
joel.molénat@neuf.fr
06 11 63 10 93

Le Crédit Agricole Centre France

Partenaire

de la vie locale



CENTRE FRANCE
Banque Assurance Immobilier



N°Vert 0 800 400 000

APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE



www.ca-centrefrance